



DISCOURS D'INTRODUCTION DU PRESIDENT DU CROS DE LA GUADELOUPE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

VENDREDI 19 FEVRIER 2010 - HOTEL PIERRE ET VACANCES – SAINTE –ANNE, GUADELOUPE

Monsieur le directeur de la DDJS,

Monsieur le secrétaire général de la CANOC,

Monsieur le président et secrétaire général du CROS de la Martinique,

Monsieur le représentant du président du CROS de la Guyane,

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à cette assemblée générale extraordinaire, dans ce cadre qui se prête parfaitement à nos travaux qui sont très importants pour le sport guadeloupéen.

Nous sommes très honorés de la présence de Monsieur Allan PRESCOTT, secrétaire général de la CANOC, ici présent à la demande du président de la CANOC. Merci Monsieur le secrétaire général de votre soutien et de nous apporter la présence des pays de la Caraïbe.

Merci à mes collègues de la Martinique et de la Guyane pour leurs présences, leurs messages, amicalement et solidairement fraternels. Nous avons des chemins à faire ensemble et cela augure de bonnes collaborations dans l'intérêt du sport dans chacun de nos pays.

Elu le 24 avril 2009, le nouveau comité que j'ai l'honneur de présider s'est donné comme un des objectifs l'intégration dans la zone géographique. Nous étions conscients que le contexte était à la fois favorable pour oser les défis du changement mais aussi délicat car les obstacles et les freins sont divers et parfois invisibles, venant là où on les attend le moins.

Mais nous sommes représentant de sports et de sportifs et à ce titre nous nous devons de donner l'exemple de ne jamais désespérer, de toujours persévérer, de mettre de son côté toutes les chances de succès par une bonne préparation et un gros mental à toutes épreuves.

Ce soir, nous sommes appelés à modifier les statuts du CROS de la Guadeloupe afin de donner au sport guadeloupéen un nouveau cadre pour son épanouissement et son développement.

Je remercie le président du CNDC, Monsieur Marcel RETAILLAU et le président du CNOSF, Monsieur Denis MASEGLIA, pour l'examen attentif et bienveillant réservé à notre démarche, comprise, partagée et soutenue notamment par Monsieur Beaulieu, président du CROS de la Réunion et Monsieur Raymond Horth, ancien président du CROS de la Guyane, nos deux représentants aux instances nationales.

.../...

Les modifications statutaires que nous vous proposons visent trois objectifs.

D'abord, nous permettre d'avoir un cadre légal pour adhérer aux organisations sportives de notre zone géographique.

Ensuite, pouvoir constituer des délégations de sportifs pour participer aux jeux de la zone Caraïbe-Amériques.

Enfin, nous profiterons pour envoyer un signal fort pour l'unité et l'identité du mouvement sportif guadeloupéen en nommant « La Guadeloupe » comme c'est le cas dans la Constitution depuis 2003.

Mesdames et Messieurs, l'acte de ce soir n'est qu'une étape, qu'un pas, qu'un signal de départ. Le qualifier n'est pas de mon ressort ni de ma mission. L'humilité qui m'habite m'oblige ce soir à nous dire à tous : « Et maintenant au travail ».

Aux dirigeants du CROS de la Guadeloupe pour aller plus loin dans l'intégration et participer aux Jeux et autres compétitions.

Aux dirigeants et cadres techniques des ligues et comités pour intégrer dans leurs objectifs ces nouvelles compétitions.

Aux sportifs guadeloupéens pour avoir encore plus d'ambitions et d'objectifs à atteindre.

Et aux dirigeants politiques pour intégrer dans leurs budgets les moyens nécessaires à nos projets.

Je dois aussi vous associer ce soir à ma satisfaction d'avoir reçu hier un courrier de la fédération française de taekwondo qui a donné son **accord « pour une affiliation directe du comité de la Guadeloupe de taekwondo à la Fédération Mondiale ainsi qu'aux fédérations internationales continentales. »** Je félicite les dirigeants du comité guadeloupéen et je salue le travail accompli avec les amis martiniquais. Il appartient à chaque discipline, avec l'aide et l'accompagnement du CROSGUA, de rechercher ses propres modalités d'intégration, dans le cadre actuel de nos institutions politiques et des statuts des instances sportives fédérales, continentales et mondiales.

Mes chers collègues,

Cette assemblée générale extraordinaire va nous permettre de mieux aborder les travaux de notre assemblée générale d'avril 2010, qui aura lieu à Marie-Galante et dont le thème global sera : « **Le mouvement sportif dans la société guadeloupéenne** ».

Après la crise sociale de l'année 2009, les états généraux et les mesures annoncées et les échéances électorales de 2010, le temps viendra, pour le mouvement sportif guadeloupéen de dresser l'état des lieux, « envisager où nous en sommes aujourd'hui et où nous souhaitons être dans l'avenir ».

Notre mission aussi est de donner une « direction intellectuelle » au mouvement sportif guadeloupéen, afin de l'aider à se renforcer et s'améliorer. Notre devoir est de poursuivre cette « quête d'amélioration » et de la faire toujours pour nos sportifs.

Je vous remercie de votre présence et de toute l'énergie que vous consacrez à cette cause commune.